

BAREME HONORAIRES TRANSACTIONS



NET VENDEUR	%	HONORAIRES TTC	PRIX FAI
60 000 €	10,00 %	6 000 €	66 000 €
70 000 €	9,00 %	6 300 €	76 300 €
80 000 €	8,50 %	6 800 €	86 800 €
90 000 €	8,25 %	7 500 €	97 500 €
100 000 €	8,00 %	8 000 €	108 000 €
110 000 €	7,75 %	8 600 €	118 600 €
120 000 €	7,50 %	9 000 €	129 000 €
130 000 €	7,25 %	9 500 €	139 500 €
140 000 €	7,00 %	9 800 €	149 800 €
150 000 €	6,88 %	10 400 €	160 400 €
160 000 €	6,75 %	10 800 €	170 800 €
170 000 €	6,63 %	11 300 €	181 300 €
180 000 €	6,50 %	11 700 €	191 700 €
190 000 €	6,38 %	12 200 €	202 200 €
200 000 €	6,25 %	12 500 €	212 500 €
210 000 €	6,13 %	12 900 €	222 900 €
220 000 €	6,00 %	13 200 €	233 200 €
230 000 €	5,88 %	13 600 €	243 600 €
240 000 €	5,75 %	13 800 €	253 800 €
250 000 €	5,63 %	14 100 €	264 100 €
260 000 €	5,50 %	14 300 €	274 300 €
270 000 €	5,38 %	14 600 €	284 600 €
280 000 €	5,25 %	14 700 €	294 700 €
290 000 €	5,13 %	14 900 €	304 900 €
300 000 €	5,00 %	15 000 €	315 000 €

Au-delà de 300 000 € net vendeur, le pourcentage appliqué est de 5,00 %TTC
Terrain non bâti = 10% TTC du prix de vente net avec un minimum de 3000,00 €

Honoraires TVA incluse à la charge du vendeur sauf convention contraire

Tarifs en vigueur au 01/01/2020 - TVA incluse au taux de 20 %

Explication : de 1 € à 69 999 €, nous appliquons le taux de 10 % TTC

De 70 000 € à 79 999 €, nous appliquons le taux de 9 % TTC

Au-delà de 300 000 €, nous appliquons le taux de 5% TTC

SARL au capital de 294 000 € - 440 929 891 R.C.S. ORLEANS

Carte Professionnelle : Transaction, Gestion et Syndic n° CPI 4501 2016 000 014 346 délivrée par la CCI du Loiret Garantie : GALIAN, 128 rue de la Boétie 75378
PARIS Cedex 08 n°A72022780

N°TVA intracommunautaire FR 06440929891

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.

HONORAIRES DES PRESTATIONS

BAREME GESTION LOCATIVE	HONORAIRES T.T.C.
I. GESTION LOCATIVE <ul style="list-style-type: none"> - Forfait Service Standard - Forfait Service Plus - Forfait Service Premier 	7,50 % 8,50 % 9,50 %
II. PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (PAR BIEN LOUE) <ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion financière complémentaire ■ Gestion technique - entretiens courants et travaux sur devis TTC <ul style="list-style-type: none"> • Inf. ou égal à 500 € • Sup. à 500 € et Inf. ou égal à 1000 € • Sup. à 1000 € et Inf. ou égal à 1500 € • Sup. à 1500 € et Inf. ou égal à 2000 € • Sup. à 2000 € ■ Gestion des sinistres / ouverture dossier <ul style="list-style-type: none"> • Gestion administrative et financière (par dossier) • Expertise (temps passé) ■ Recouvrement gestion pré contentieux et contentieux <ul style="list-style-type: none"> • Recouvrement pré contentieux et contentieux <ul style="list-style-type: none"> - Frais pour chèque impayé - Frais pour prélèvement impayé - Traitement administratif de l'impayé - Lettre simple de relance - Lettre recommandée - Commandement article 819* - Assignation et obtention du titre exécutoire* - Recouvrement amiable (pourcentage des sommes encaissées) • Exécution <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du titre exécutoire et exécution 	90,00 € 50,00 € 100,00 € 150,00 € 200,00 € 10 % 250,00 € Au taux horaire 15,00 € 22,00 € 50,00 € 20,00 € 30,00 € 95,00 € 90,00 € 6,00 % 90,00 €
III. SERVICES COMPLEMENTAIRES <ul style="list-style-type: none"> ■ Assurance loyers impayés, protection juridique, détériorations ■ Assurance loyers impayés, protection juridique, détériorations, inoccupation 	3,00 % 3,20 %

* Hors frais d'Huissier et/ou d'avocat

** Hors frais d'Architecte et/ou de bureau de contrôle

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

Tarifs en vigueur au 20 juin 2020 - TVA incluse au taux de 20 %

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS CENTURY 21.

© century21.fr

Division Agence est, Subissement et Financement Indépendante

BAREME GESTION LOCATIVE (suite)	Coût hors forfait TTC
IV. AUTRES PRESTATIONS <ul style="list-style-type: none"> ■ Prestations particulières (taux horaire) <ul style="list-style-type: none"> • Responsable Administration de biens • Gestionnaire Administration de biens • Assistante-secrétaire Administration de biens ■ Présence Assemblée de Copropriété ■ Constitution dossier ANAH ■ Aide à la déclaration de revenus fonciers - par an et par immeuble ■ Honoraires de rédaction de bail, avenant et toutes modifications de bail en cours ■ Frais de clôture de compte et transmission des éléments du mandat ■ Gestion des communs d'immeuble en mono propriété 	80,00 € 40,00 € 30,00 € 110,00 € 250,00 € 80,00 € 200,00 € 60,00 € 60,00 € / an
LOCATION HABITATION	
Locataire***	
Honoraires de location équivalent à 1 mois de loyer charges comprises dans la limite de :	
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	8,00 € / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3,00 € / m ² TTC
Bailleur*** (pour chaque locataire qui entre dans les lieux)	
<ul style="list-style-type: none"> • Honoraires d'entremise et de négociation • Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail • Honoraires de réalisation de l'état des lieux 	1 mois de loyer charges comprises
<p><i>La facturation de cette prestation est légitimée par l'article 5 de la loi du 06 juillet 1989 modifiée par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014. La facture doit être partagée entre le bailleur et le locataire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1er août 2014.</i></p>	

SARL au capital de 294 000 € - 440 929 891 R.C.S. ORLEANS

Carte Professionnelle : Transaction, Gestion et Syndic n° CPI 4501 2016 000 014 346 délivrée par la CCI du Loiret

Garantie : GALIAN, 128 rue de la Boétie 75378 PARIS Cedex 08 n°A72022780

N°TVA intracommunautaire FR 06440929891

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante



HONORAIRES DE SYNDIC DE COPROPRIETE

Tarifs en vigueur au 20 juin 2020 - TVA incluse au taux de 20 %



	Montant EUROS HT	Montant EUROS TTC
HONORAIRES DE BASE		
Au forfait : En fonction de la taille et des équipements de la copropriété		
HONORAIRES ANNEXES		
Honoraires pour vacation (pendant les heures ouvrables) <i>(Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)</i>	80,00 €	96,00 €
Honoraires pour vacation (en dehors des heures ouvrables /selon contrat) <i>(Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)</i>	120,00 €	144,00 €
Gestion des impayés		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Frais de relance ■ Mise en demeure / Lettre recommandée ■ Frais de dossier / Remise du dossier à l'Huissier ■ Frais de dossier / Remise du dossier à l'Avocat ■ Suivi du dossier avocat ■ Injonction de payer / Prise d'hypothèque légale ■ Frais de main levée d'hypothèque légale 	Sans frais 50,00 € 250,00 € 250,00 € 166,67 € 316,67 € 316,67 €	Sans frais 60,00 € 300,00 € 300,00 € 200,00 € 380,00 € 380,00 €
Mutations		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Etat daté, Questionnaire, PV d'AG, carnet d'entretien ■ Actualisation de l'état daté ■ Opposition article 20 Loi 10 juillet 1965 ■ Délivrance du carnet d'entretien 	316,67 € 150,00 € 21,67 €	380,00 € OFFERT 180,00 € 26,00 €
Gestion des travaux votés en Assemblée Générale		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Avec maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés) ■ Sans maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés) ■ Gestion des appels de fonds ■ Montage et gestion d'un prêt collectif de financement de travaux votés en Assemblée Générale ■ Suivi du dossier de prêt collectif de financement de travaux votés en Assemblée Générale 		A déterminer lors de l'AG A déterminer lors de l'AG Sans frais A la vacation A la vacation
Divers		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion du compte sur Livret ■ Convocation et tenue Assemblée Générale supplémentaire ■ Immatriculation de la copropriété au registre national ■ Suivi des sinistres (déclaration et expertise) ■ Gestion des compteurs d'eau et calories ■ Mandataire commun en cas de subventions publiques (dossiers subventions ANAH, OPA,...) ■ Copie règlement de copropriété ■ Frais d'affranchissement postaux ■ Location de salles 	43,33 €	OFFERT A la vacation Selon le nombre de lots A la vacation Sans frais A la vacation 52,00 € Frais réels Frais réels

SARL au capital de 294 000 € - 440 929 891 R.C.S. ORLEANS - Carte Professionnelle : Transaction, Gestion et Syndic n° CPI 4501 2016 000 014 346 délivrée par la CCI du Loiret Garantie : GALIAN, 128 rue de la Boétie 75378 PARIS Cedex 08 n°A72022780 - N°TVA intracommunautaire FR 06440929891
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21